

<http://enseignants.se-unesa.org/Violences-scolaires-stop-au-buzz-polemique-de-Fatiha-Boudjahlat>



Violences scolaires : stop au buzz polémique de Fatiha Boudjahlat

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : jeudi 3 novembre 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Depuis sa publication, [l'article polémique posté par Fatiha Boudjahlat](#), secrétaire nationale du Mouvement Républicain et Citoyen, a suscité légitimement un vif émoi au sein de la profession.

Les réactions se multiplient sur les réseaux sociaux pour dénoncer un discours caricatural et très orienté idéologiquement.

Cette enseignante et politicienne présente une vision déformée et réductrice du traitement des violences scolaires dans les établissements. Elle ne cesse de discréditer injustement le travail éducatif de fond entrepris par les divers acteurs pour endiguer les phénomènes complexes de harcèlement scolaire. Selon elle, les réponses apportées sont inefficaces, démagogiques et ont pour conséquence la protection des harceleurs et le changement d'établissement des victimes !

Si ces attaques sont d'abord centrées sur le Ministère et les chefs d'établissement qu'elle accuse de minimiser les actes violents, Mme Boudjahlat porte également un jugement déplaisant et calomnieux sur l'action quotidienne des personnels d'éducation dont elle méconnaît largement le métier, y compris l'actualisation récente de leurs missions.

La lutte contre les violences scolaires fait partie à juste titre des objectifs institutionnels et nous devons continuer à nous mobiliser collectivement pour mieux y faire face. Mais ce ne sont pas des propos simplistes, alarmistes et malveillants qui permettront de trouver des solutions constructives aux problématiques rencontrées.

En guise de réponse, vous trouverez ci-dessous quelques témoignages de CPE, militants au SE-Unsa, qui redisent leur fierté d'exercer ce métier à la fois passionnant et difficile :

« Être CPE aujourd'hui, c'est être au coeur de la vie quotidienne des élèves, c'est partager avec eux leurs joies et leurs peines, leurs souffrances aussi. C'est faire en sorte que chaque jeune puisse venir à l'École et entrer dans les apprentissages de façon sereine, chaque jour, chaque heure de la journée. »

« Nous travaillons au quotidien avec des adolescents qui, pour grandir, cherchent à tester les limites du cadre et de la loi. La parole de l'enfant est parfois fragile. Certains peuvent mentir, d'autres manipuler et un minimum de vérification des paroles ou des faits s'imposent à nous. Nous agissons dans le respect de la loi qui intègre la recherche du contradictoire et la recherche de preuves. »

« L'auteur de l'article semble ignorer que des conseils de discipline se réunissent régulièrement et que d'autres mesures sont également prises à l'encontre des auteurs de faits de violences dans les EPLE : commission éducative, mesure de responsabilisation, exclusion-inclusion, exclusion avec sursis. »

« Lorsqu'une situation de harcèlement est avérée, une sanction est prise à l'interne. De plus, mon chef d'établissement ne cherche pas à étouffer l'affaire mais conseille régulièrement à la famille de l'élève victime de déposer plainte ».

« La médiation entre les pairs n'existe pas dans tous les établissements et s'inscrit forcément dans une démarche de projet et une formation d'éducation à la citoyenneté. Il est injuste de prétendre que ce dispositif désresponsabilise les adultes de la gestion des conflits car il est clairement balisé pour résoudre des situations simples et non enkystées ».

« Les actions menées dans le cadre de la lutte contre le harcèlement dans mon collège ont permis de libérer la parole et de mieux identifier les situations critiques. La formation spécifique suivie par des personnels volontaires a entraîné un vrai travail en équipe et une cohérence d'action sur le sujet ».

Non, madame Fatiha Boudjahlat, les CPE ne se voient pas en « assistantes sociales bis, récusant le terme

d'autorité dans leur mission ». Ils ne sont pas les laxistes que vous décrivez dans votre article, largement teinté de mépris pour des personnels cherchant justement à chaque instant à mettre les élèves en situation de responsabilité de leurs actes.

Les CPE ne visent certainement pas « à faire endosser à la victime une grande partie de la responsabilité et de la réalité du harcèlement » mais recherchent constamment la vérité et la justice dans leur démarche : c'est d'ailleurs un trait caractéristique de leur professionnalité.

Concernant les CPE et leur éthique, si vous les connaissiez un peu, vous découvririez vite qu'ils ne font justement jamais le choix des bourreaux. C'est indubitablement une des qualités requises pour exercer ce métier.

Pour réagir à l'article polémique et apporter votre témoignage, [rendez-vous sur la page Facebook du SE-Unsa](#)

Pour en savoir plus sur le thème du harcèlement, [l'article sur le blog Ecole de Demain du SE-Unsa](#)